



tél : 02 537 72 04 - fax : 02 537 84 04

secretariat@febisp.be - www.febisp.be

Cantersteen, Galerie Ravenstein, 3 bte 4 - 1000 Bruxelles

ASBL n° 472859657

# CHARTRE DE LA FEBISP

- adoptée par l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2010 -

## PREAMBULE

La Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion (FeBISP) a pour vocation de représenter l'ensemble du secteur de l'insertion socioprofessionnelle francophone et de l'économie sociale d'insertion de la Région de Bruxelles-Capitale. Les associations qui la composent ont en commun :

- d'avoir leur siège d'activités en Région de Bruxelles-Capitale ;
- de travailler dans le domaine de la formation et/ou de l'insertion socioprofessionnelle et/ou de l'Economie sociale d'insertion ;
- de mener leur action en contribuant au développement socioéconomique de la Région ;
- de s'inscrire dans des logiques de partenariat à tous les niveaux et notamment avec les pouvoirs publics dont la Cocof, Actiris, Bruxelles Formation, le FSE, le Gouvernement et l'administration régionale... quant aux objectifs et aux moyens à mettre en œuvre.

Confrontées à des réalités communes, elles défendent ensemble des intérêts à trois niveaux :

- en tant que professionnels des deux secteurs ;
- en tant qu'associations ou entreprises d'économie sociale agréées par les pouvoirs publics ;
- en tant qu'associations du non marchand ou d'entreprises de l'économie sociale d'insertion employant des travailleurs.

## CHAPITRE I : VALEURS ET PRINCIPES GENERAUX

La FeBISP et ses membres défendent les valeurs suivantes dans l'accomplissement de leurs missions :

- l'égalité des chances pour tous, via entre autres, l'accès à la formation et l'accès à des emplois de qualité permettant à chacun d'avoir une réelle place dans la société ;
- le respect de la différence des publics et des associations ;
- le développement d'une démarche citoyenne et démocratique qui inclut la participation, l'émancipation, la création de liens sociaux ;
- le partage d'une vision solidaire de la société.

La FeBISP et ses membres défendent les principes généraux suivants dans l'accompagnement, la formation et la mise au travail des publics concernés :

- inscrire leur action dans des démarches d'utilité sociale (cohésion sociale, éducation permanente, soutien de projets à finalité sociale) ;
- considérer le public comme acteur de son parcours et au centre du dispositif ;
- organiser des activités de formation, d'orientation, d'aide à la recherche d'emploi et/ou de mise à l'emploi en adéquation avec les caractéristiques et les besoins des bénéficiaires en tenant compte des réalités du marché de l'emploi ;
- développer des projets innovants pour proposer des alternatives à un public peu qualifié ;
- agir solidairement entre pairs ;
- redistribuer, au profit de leur objet social, les ressources (y compris matérielles) générées par leur activité, qu'ils soient une association sans but lucratif ou une entreprise d'économie sociale d'insertion ;
- soutenir et valoriser l'entrepreneuriat alternatif selon les principes de l'économie sociale ;
- favoriser l'apprentissage du processus démocratique ;
- défendre le respect des cadres légaux (droit de l'Homme, droit du travail, droit commercial) ;
- favoriser les contacts et les collaborations avec le monde des entreprises.

## CHAPITRE II : MISSIONS

La FeBISP en se constituant et les membres en y adhérant se donnent pour principes prioritaires de :

### **Renforcer leurs capacités professionnelles et d'expertise, notamment par :**

- l'affirmation et la défense des approches spécifiques des secteurs de l'ISP et de l'ESI ainsi que le développement et la consolidation de ces secteurs ;
- l'analyse des aspects éthiques et déontologiques liés à leur pratique ;

- l'examen critique et le développement de leurs pratiques dans une approche de formation continuée ;
- le développement de leur capacité de veille et d'innovation en vue de faire évoluer leur secteur ;
- la poursuite de la professionnalisation du secteur ;
- l'analyse critique du partenariat « public / opérateurs / partenaires sociaux / pouvoirs publics / pouvoirs politiques » pour les secteurs qui les concernent ;
- l'organisation d'activités de formation et de recherche, facilitant la compréhension du contexte dans lequel ils s'inscrivent.

**Renforcer et consolider le développement des employeurs ISP et ESI, notamment par :**

- la mise à disposition des moyens nécessaires afin de répondre aux besoins constatés sur le terrain et aux missions d'intérêt général qui leur sont confiés ;
- l'amélioration qualitative de l'emploi et des conditions de travail dans les secteurs par l'instauration d'un véritable dialogue social avec les organisations syndicales ;
- la consolidation, le développement et la reconnaissance de l'ISP et de l'ESI au sein des secteurs concernés, tant aux plans local que régional, communautaire et fédéral.

**CHAPITRE III : MANDATS DE LA FEDERATION**

**Mandater la FeBISP pour les représenter collectivement, notamment pour :**

- le suivi de leur partenariat « public / opérateurs / partenaires sociaux / pouvoirs publics / pouvoirs politiques » ;
- la défense de leurs intérêts en cohérence avec leurs valeurs et principes.

**Assister ses membres**

- dans les domaines les plus variés (administratifs, juridiques, législatifs, comptables, pédagogiques, financiers) ;
- veiller à améliorer le fonctionnement de ses membres pour leur permettre de se concentrer au maximum sur leurs tâches essentielles ;
- en fonction des besoins et des moyens de la FeBISP, ces tâches pourront être prises en charge soit par l'échange d'information et de savoir-faire au sein de la FeBISP, soit par la mise sur pied de services propres, soit par le recours à des solutions externes.

Les membres de la FeBISP, ce 7 juin 2010

Pour A Vos Services scrl	Pour Actions Intégrées de Développement asbl (AID)	Pour ALE de Saint-Gilles ASBL Remue-Ménage
Pour Professionnel, Economique et Sociale asbl (APRES)	Pour Apprentissage Réinsertion et Sociale asbl	Pour Art2work (ESI)
Pour Association pour la Remotivation, la Promotion et l'Aide à l'Insertion des Jeunes asbl (ARPAIJE)	Pour Ateliers du Soleil asbl	Pour Association pédagogique d'Accueil Jeunes asbl (APAJ)
Pour Bouillon de Cultures asbl	Pour Boulot asbl	Pour Banlieues asbl
Pour Cannelle asbl	Pour le Centre Anderlechtois de Formation asbl (CAF)	Pour Bruxelles laïque (Boutique emploi) asbl
Pour le Centre d'orientation et de formation aux Technologies Nouvelles asbl (COFTEN)	Pour le COFTEN asbl - Les 4 Saisons	Pour le Centre bruxellois d'action interculturelle asbl (CBAI)
		Pour le Centre de formation Bonnevie asbl (CF Bonnevie)

Pour le Centre de Formation 2 mille asbl (CF2m)	Pour le CF2M asbl (ESI)	Pour le Centre de formation associé à la Mission locale de Saint-Gilles asbl (CENFORGIL)
Pour le Centre de Formation d'animateurs asbl (CFA)	Pour le Centre de Formation en alternance de la construction asbl (Centre FAC)	Pour le Centre de Formation et Insertion "Le Grain" asbl (CEFIG)
Pour le Centre Espagnol de Formation et d'Action Intégrées de Développement asbl (CEFAID)	Pour le Centre familial de Bruxelles "Marguerite Leblanc" asbl (CEFOR)	Pour le CEFOR asbl (ESI)
Pour CFPAS Intégration professionnelle asbl (CFPAS-IP)	Pour le Collectif d'alphabétisation asbl (Collectif Alpha)	Pour le Collectif Formation Société asbl CFS asbl
Pour Convivialités asbl	Pour la Coordination bruxelloise pour l'emploi, la formation et l'insertion sociale des femmes peu scolarisées asbl (COBEFF)	Pour la Coordination, Etudes et Recherche-action asbl (CERACTION)
Pour Eko Services Bruxelles scfs	Pour Espace Bien-Etre Bruxelles asbl	Pour la Fédération des Initiatives et Actions Sociales - Action Coordinée de Formation et d'Insertion socioprofessionnelle asbl (FIAS - ACFI)

Pour FIAS-ACFI asbl (ESI)                      Pour Form@XL asbl                      Pour Formation de base dans l'industrie graphique asbl (FOBAGRA)

Pour FOBAGRA asbl (ESI)                      Pour Formation Emploi Tremplin asbl (FORET)                      Pour Formation et Travail en Quartier Populaire asbl (FTQP)

Pour Formation Jeunes asbl (FIJ)                      Insertion                      Pour Formation Travail et Santé asbl (FTS)                      Pour Gammes asbl

Pour le Groupe d'Animation et de Formation Femmes immigrées asbl (GAFFI)                      Pour                      Idée 53 asbl                      Pour Innovasport asbl

Pour socioprofessionnelle Travail asbl (ISPAT)                      Insertion Action                      Pour Interface 3 asbl                      Pour Jeunes Schaerbeekoïses au Travail asbl (JST)

Pour La Chom'hier - AID asbl (CHOM'HIER)                      Pour La Chom'hier - AID asbl (ESI)                      Pour le Laboratoire d'Ergologie asbl

Pour Le Piment asbl	Pour Les Petits Riens - Centre de formation "AFT Horizon" asbl (AFT Horizon)	Pour Lire et Ecrire Bruxelles asbl
Pour la Maison de Quartier d'Helmet asbl (MQH)	Pour la Mission etterbeekoise pour l'emploi et la formation asbl (MLOC Etterbeek)	Pour la Mission Locale anderlechtoise d'Insertion socioprofessionnelle asbl (MLOC Anderlecht)
Pour la Mission Locale d'Ixelles pour l'emploi et la formation asbl (MLOC Ixelles)	Pour la MLOC Ixelles asbl (ESI)	Pour la Mission Locale de Forest asbl (MLOC Forest)
Pour la MLOC Forest asbl (ESI)	Pour la Mission Locale de Molenbeek asbl - Association molenbeekoise d'Insertion socioprofessionnelle (MLOC Molenbeek)	Pour la MLOC Molenbeek asbl Resto Social
Pour Molenbeek Formation asbl	Pour Molenbeek Formation asbl (ESI)	Pour la Mission Locale de Saint-Gilles asbl
Pour la MLOC Saint-Gilles asbl (ESI) (MLOC St-Gilles)	Pour la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville asbl (MLOC Bruxelles-ville)	Pour la Mission Locale pour l'emploi et la formation de Schaerbeek asbl (MLOC Schaerbeek)

Pour la Mission Locale Saint-Josse-Ten-Noode asbl (MLOC St-Josse)

Pour Pretnet Services asbl

Pour Promotion de la Formation en Alternance asbl (PROFORAL)

Pour Schaerbeek Action Emploi asbl (SAE)

Pour les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education active de Bruxelles asbl (CEMEA)

Pour XL Services scrifs